association universitaire d'études drômoises

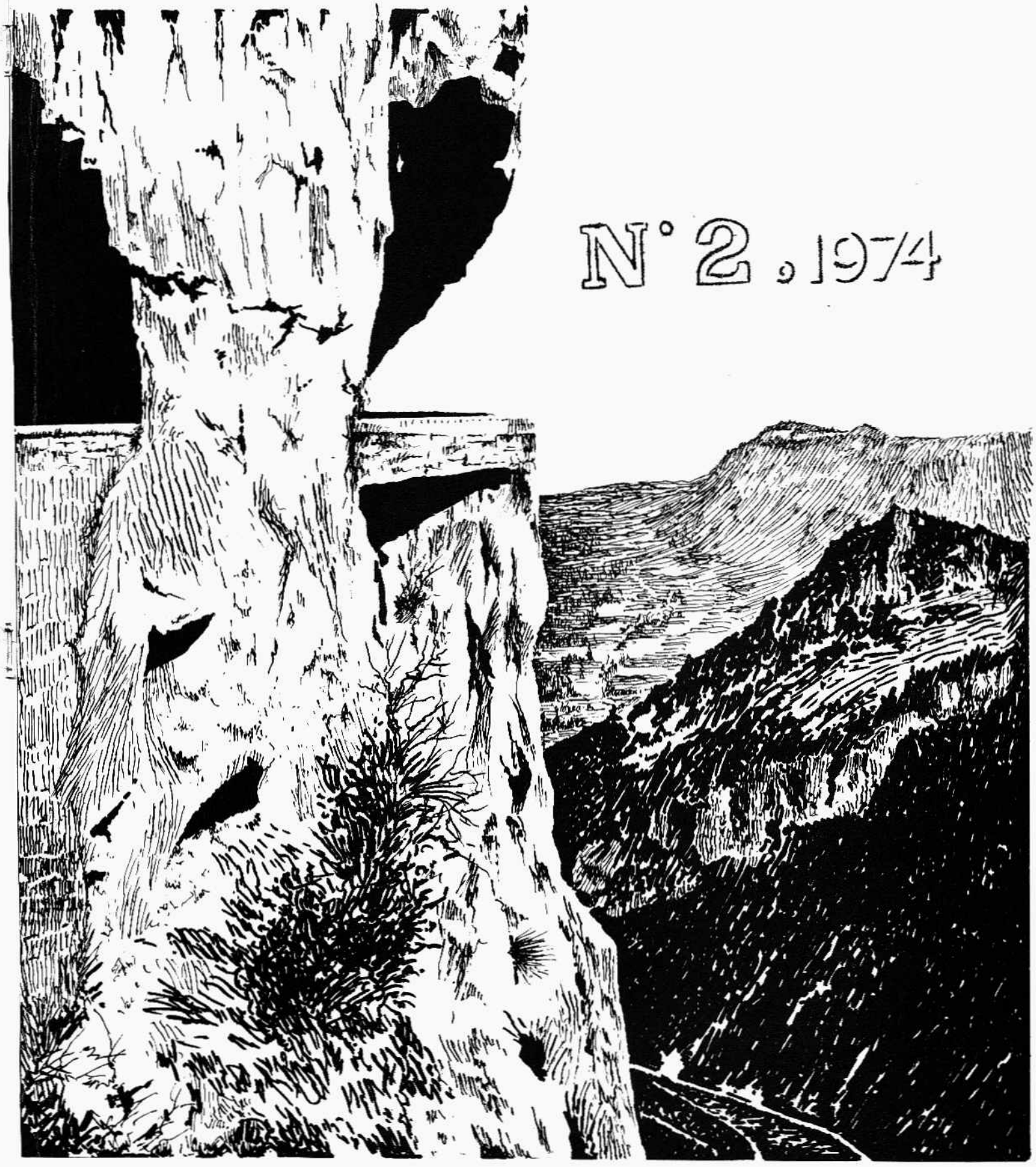

N° 2 . 1974

ASSOCIATION UNIVERSITAIRE D'ETUDES DROMOISES

BULLETIN N° 2 -1974- AVRIL-MAI-JUIN

Françoise & Jean-Claude MARAND
24, rue Foch - 26100 ROMANS / ISÈRE
Tél. 04 75 71 54 94
Courriel. jcmarand@gmail.com

Sommaire

- -Sur le Tricastin : Géologie : Y. THOMAS - L.PONT page 3
- -La Plaine de PIERRELATTE : géographie et histoire agraire : A. BERNARD ..... page 9
- -Trois domaines ruraux : O. PELOUX - S.CROS page 15
- -Histoire de BOURG ST ANDEOL : M. PEYRARD ..... page 23

Itinéraire et programme de la sortie du 12 MAI : de la région de DONZERE aux environs d'ORGNAC.

SORTIE du 12 MAI 1974

Voir fin de ce bulletin

S'inscrire pour le repas en commun auprès de : M. PEYRARD, Directeur de Collège honoraire LORIOL

CORRESPONDANCE : -Melle A. BERNARD, Professeur en retraite - Secrétaire de l'AUED, 6 rue CH. PEGUY - 26000 VALENCE
-Mr PEYRARD, Directeur de Collège honoraire - Président de l'AUED - 26 LORIOL

Avez-vous versé votre cotisation pour 1974

(10 FRANCS-AUED VALENCE-CCP LYON 5744-20)

Les rentrées régulières de cotisations sont plus que jamais souhaitées, vu les dépenses exigées par le N° spécial VERCORS, et aussi les commandes de ce bulletin -au prix de 8 F l'exemplaire- (voir au bas de la page 2 du Bulletin Vercors)

Voici nos réserves disponibles de bulletins récents qu'on peut demander à Melle BERNARD, au prix de 2 F l'exemplaire - CCP-AUED-

-Mars 1970	: HAUT PLATEAU DU VERCORS	quelques numéros
-Avril 1971	: LES BARONNIES	une dizaine de numéros
-Nov. 1971	: LES BARONNIES-suite-	très peu de numéros
-1er trim. 72	: MONTELIMAR-MARSANNE	26 numéros
-2ème trim. 72	: idem -suite-	34 numéros
-3ème et 4ème Trim.72:		Une soixantaine de numéros
-1er trimestre 1973	: LE DIOIS N° SPECIAL	Stock important
-3ème trimestre 1973	: LE TRICASTIN	23 numéros.

Assemblée Générale du 14 novembre 73

PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale adopte les propositions faites par le Conseil d'Administration :

-renouvellement des mandats de l'ensemble des membres du Conseil ;
-admission comme abonnés au Bulletin, de personnes qui ne répondent pas aux définitions des statuts de membres actifs (membres de l'Education Nationale)
-amélioration matérielle du Bulletin : choix d'un meilleur papier, tirages de dessins ou de croquis, édition de bulletins spéciaux à tirage important ;
-éventualité de demandes de subvention, notamment au Conseil Général.

SITUATION FINANCIERE :

L'appel fait aux membres dont la cotisation n'a pas été versée a été fructueux. Grâce à ces rentrées et à des inscriptions nouvelles, il est possible de faire le service du Bulletin aux Inspecteurs Départementaux et aux Conseillers Pédagogiques, à des bibliothèques publiques, aux établissements du second degré et à nombre d'établissements du premier.

Sur la demande des intéressés, le service en sera également fait aux Bibliothèques Universitaires de la région : GRENOBLE, LYON, AIX.

Ces frais auxquels vont s'ajouter ceux assez considérables de l'édition spéciale, ne sont couverts que par les abonnements et la vente de bulletins antérieurs souvent demandés. La trésorerie se situe ainsi : -Recettes 1973 : 2 513 F
-Dépenses 1973 : 1 773 F
-En caisse : 2 500 F

Cette réserve va être complètement absorbée par les frais d'impression, de tirages photographiques et de fournitures de papier, nécessaires à la parution du "Regards sur le Vercors".
On nous annonce d'autre part une hausse et même une série de hausses sur le papier pour le cours de l'année 1974. Il est à peu près certain que nous serons obligés de majorer la cotisation (portée à 12 F ?) l'an prochain.

ACTIVITES POUR 1974 :

-4 bulletins trimestriels (dont le spécial et un numéro double)
-sortie de printemps (1) sur la rive droite du Rhône face au Tricastin, visité l'an dernier, BOURG ST ANDEOL, chantier de fouilles d'ORGNAC, rentrée par DONZERE (visite de l'Eglise et d'une installation viticole moderne, musée des GRANGES GONTARDES).

CAUSERIE DE M. HERITIER :

Le conférencier si sympathiquement connu, nous avait présenté en 1973 lors de notre sortie du 14 MAI, le site préhistorique de CLANSAYES. Il nous a donné également une physionomie de la préhistoire dans la Drôme (bulletin N° 4-1973)

L'exposé su 14 NOVEMBRE est plutôt un entretien avec les auditeurs qui participent par dès questions, voire des discussions. Il signale :

-l'intérêt formatif des études préhistoriques en classe,
-la rigueur scientifique des méthodes modernes de fouilles,
-les erreurs d'appréciation sur les sites d'habitat et de types humains, sur l'utilisation pacifique du matériel prédominant sur l'emploi belliqueux,
-la prudence à s'imposer face aux romans dits préhistoriques peu conformes aux conclusions de la science actuelle.

M. HERITIER qui a captivé son auditoire nous guidera lors de la sortie de MAI, dans la visite du chantier de fouilles d'ORGNAC III. Ajoutons qu'une exposition de matériel issu de fouilles et la projection de très belles diapositives ont agréablement illustré cette passionnante causerie.

(1) Elle vient d'être fixée au 12 MAI.

L E T R I C A S T I N I N T E R I E U R :

compléments aux articles parus dans les Bulletins 2 et 3 - 1973.

Aux participants à la sortie de MAI 1973, Mme THOMAS rappelle les observations qui ont été faites, ou auraient pu l'être ce jour-là. Melle PONT, professeur à VALENCE, nous a fait parvenir récemment un résumé de l'histoire géologique de cette même région et, à l'appui, 2 coupes : A1 et A2. On y reconnaît un pays de transition entre la masse alpine plissée, à direction nord-sud dominante, et la masse pyrénéenne, de direction E.W. Il sera utile de se référer à la légende A et au commentaire au verso.

Une troisième coupe : B, très simple, tirée de l'ouvrage de Pierre GEORGE "La région du Bas Rhône" Ed. Baillière 1935, est proposée à la suite et se rapporte à la description des Plateaux Ardéchois, qui font face au Tricastin et que nous traverserons le 12 MAI prochain, au Nord et au Sud de la rivière ARDECHE. Cette coupe invite à une comparaison avec la coupe A. (voir commentaire).

L E T R I C A S T I N G E O L O G I Q U E : (par Y. THOMAS)

ITINERAIRE DE LA SORTIE DE MAI 1973

Ne sont étudiés ici que les dépôts observés au cours de cette sortie.

(ARRET à CLANSAYES)

Nous étudierons les différents dépôts en sens inverse de la chronologie, c'est à dire de haut en bas.

(I) L'arrêt pour l'étude du complexe archéologique du plateau de CLANSAYES (voir bulletin
( ) N° 3 - 1973) se fait sur le BURDEGALIEN.

m_1 V très fossilifère. On y trouve :

- -Algues Lithothamniées (Algues calcaires)
- -Bryozoaires (formes branchues surtout)
- -Pectens et Chlamys
- -Scutella paulensis : oursin plat qui vit à demi enfoui dans les sables côtiers. Le ravin de ST PAULET, à l'est de ST PAUL (presque en face de la route CD 59a qui monte à ST RESTITUT), est très riche en Scutella et en Chlamys et mérite d'être visité.
- -Balanes
- -Dents de Requins
- -mais la microfaune y est rare.

L'ensemble est caractéristique de la molasse miocène de cette région. Il témoigne d'une mer peu profonde et agitée ; les restes fossiles y sont très brisés. A l'est de CLANSAYES, sur le plateau, la molasse devient plus calcaire et plus compacte ; ses débris fossiles sont plus rares. C'est la fameuse "pierre du midi" qui fut exploitée déjà par les Romains. On voit encore d'anciennes carrières sur le plateau du ROUVERGUE à l'est de CHANTEMERLE. Cette molasse est en discordance sur les terrains Crétacés sous-jacents. Ce dépôt correspond à une transgression burdigalienne dans le TRICASTIN.

(II) En dessous du BURDIGALIEN, le CENOMANIEN (Crétacé supérieur) C_2 G est représenté par
( ) des grès verts marneux. La couleur verte est due à la glauconie qui est un hydrosilicate d'alumine, de fer et de potassium. Ces grès sont abrupts et ont environ 80 m d'épaisseur A cette époque, la mer était profonde.

Plus bas se trouve le VRACONIEN C_1 S (se place entre le Cénomanien et l'Albien). Ce sont des sables gréseux jaunes et ocres, épais (80m) peu fossilifères ; on y trouve quelques AMMONITES à fortes côtes tuberculées.

(III) A la base, à l'est de la route D 133 de ST PAUL à VALAURIE, affleure C_1 (juste au nord de l'embranchement pour CLANSAYES).

C'est l'ALBIEN inférieur, formant avec le GARGASIEN supérieur de l'APTIEN, ce qu'on appelle actuellement le CLANSAYESIEN, CLANSAYES étant la localité type. Ces sables marneux, jaunes-roussâtres, renferment quelques Ammonites et Bélemnites. A cette époque, la mer était déjà profonde.

("ARRET BELEMNITES" au Nord de CLANSAYES)

Cet arrêt se fait sur la route D 133, à 1 km au sud du Col de la Justice et sur le côté Est de la route.

(I) A la base : GARGASIEN inférieur n6 représenté par un dépôt de marnes gris noir, caractéristique de l'Aptien. Ces marnes typiques sont entrecoupées de bancs de marnes plus calcaires. L'épaisseur du dépôt est environ 30 m. Il s'y trouve des rostres de Bélemnites (ou Néohibolites) semi-canaliculatus, et aussi quelques piquants cassés d'Oursins.

REMARQUE : à l'Ouest de la route, presque en face, les dépôts de la base de l'Aptien n5 (Bédoulien) présentent à peu près le même faciès. Mais on y trouve, outre les Bélemnites, des Ammonites pyriteuses de petite taille, souvent cassées - Le gisement livre aussi de nombreuses petites concrétions pyriteuses brisées et altérées. Il s'agit ici de dépôts en mer profonde.

(II) Au sommet : éocène inférieur e_{4-2}. Ce sont des dépôts continentaux de sables fleuvio-lacustres. Ces sables aux belles couleurs vives sont dits "bigarrés". Ils se rencontrent fréquemment dans le Tricastin (ROUSSAS : au N du village - VALAURIE N et E - CHANTEMERLE au N). Ils ont 80 m d'épaisseur, sont sans fossiles et sont très ravinés.

(III) Enfin, sur toutes ces formations, nous trouvons un plateau formé par la molasse du BURDIGALIEN qui s'étend de CLANSAYES au S jusqu'au col de la Justice au N.

Il y a donc là 2 discordances : une première qui sépare le Crétacé des dépôts continentaux de l'Eocène inférieur, une deuxième au niveau Eocène-miocène. La mer revient dans cette région et se déposent les éléments de la molasse burdigalienne.

Les symboles des étages géologiques (e_{4-2} ; n_6 ; m_1V ; etc...) sont ceux de la feuille géologique au 1/50000 de VALREAS. Il est donc utile de consulter cette carte. On trouvera aussi de nombreux renseignements et itinéraires dans le Guide géologique régional : "LYONNAIS - VALLEE DU RHONE" que vient d'éditer MASSON et CIE, au pris de 36 F.

A S P E C T T E C T O N I Q U E (L. PONT)

Le Tricastin a été soumis aux effets de 2 plissements superposés ayant affecté les terrains anté-tertiaires :

-plissement de direction pyrénéenne EW -coupe A1
-plissement de direction alpine NS -coupe A2.

De nombreuses cassures d'âge tertiaire moyen et supérieur affectent le nord du Tricastin et les bordures E et W du Rhône, correspondant à des phénomènes de réajustements.

HISTOIRE GEOLOGIQUE

Formations marines littorales.

Au crétacé inférieur et moyen, le Tricastin se trouve dans la zone littorale W de la fosse vocontienne qui s'étend au N et à l'E. Les terrains qui se forment sont de types littoraux -calcaires zoogènes (urgonien) ; marnes, puis formations détritiques (de l'Albien au Coniacien) traduisant un approfondissement suivi d'un comblement progressif en relation avec les mouvements marins du géosynclinal alpin (en formation).

Plissements
Emersion
↓
Formations continentales

Au Crétacé supérieur : les phases alpine (début des mouvements alpins) et pyrénéenne (locales) entraînent le plissement des terrains précédents et leur émersion (la mer se trouverait plus à l'est et au nord de la région).

Formations continentales du Tricastin

L'Eocène (début de l'ère tertiaire) y est donc continental et discordant (1ère discordance) (1) avec des formations lacustres.

Les mouvements alpins et pyrénéens se poursuivant, l'hydrographie commence à se modifier. Les terrains oligocènes (g2, g3) sont des formations lacustres, discordantes sur l'éocène (2ème discordance) - Nord du Tricastin. La mer est au N-E du Tricastin.

Tricastin continental Basses vallées sous-marines

Au Miocène les Alpes continuent de se former et surgissent progressivement ; la mer alpine est rejetée à l'est ; elle forme alors le sillon péri alpin où s'accumulent les molasses discordantes sur les terrains sous-jacents (3ème discordance).

Les molasses, d'abord marines, ensuite lacustres par comblement du sillon et surelèvement du Sillon (poursuite de la "montée" des Alpes) touchent l'Est du Tricastin. La mer est rejetée vers le sud ; l'hydrographie change, les fleuves coulent vers le sud et creusent la vallée du Pré-Rhône. Un golfe allongé dévait exister au voisinage de PIERRELATTE (grande épaisseur de sédiments).

Au Pliocène, à la suite de mouvements de réajustements, une transgression marine (Plaisancienne) envahit la vallée du Pré-Rhône et touche aussi les basses vallées du LEZ, du LAUZON, de la BERRE. On parle de la "ria" plaisancienne.
Cette transgression est favorisée par les mouvements cassants du socle -grandes failles N-S de PIERRELATTE- qui abaissent le fond de cette "ria".

Le Tricastin reste continental (fluvio-glaciaire)

Au Pliocène supérieur et au début du Quartenaire, le comblement de ce bras de mer se poursuit.
Les dépôts fluvio-glaciaires issus des grands glaciers alpins forment des terrasses d'âge RISS et WURM (plaine de PIERRELATTE)

A l'époque actuelle, le Rhône et ses affluents dissèquent les terrains en voie de soulèvement.

(1) Voir 2 exemples de discordance sur la coupe A2 : de CLANSAYES vers l'Est : l'éocène (e) est discordant sur le crétacé plissé puis arasé, et le miocène discordant sur l'éocène

Coupes géologiques dans le Tricastin.

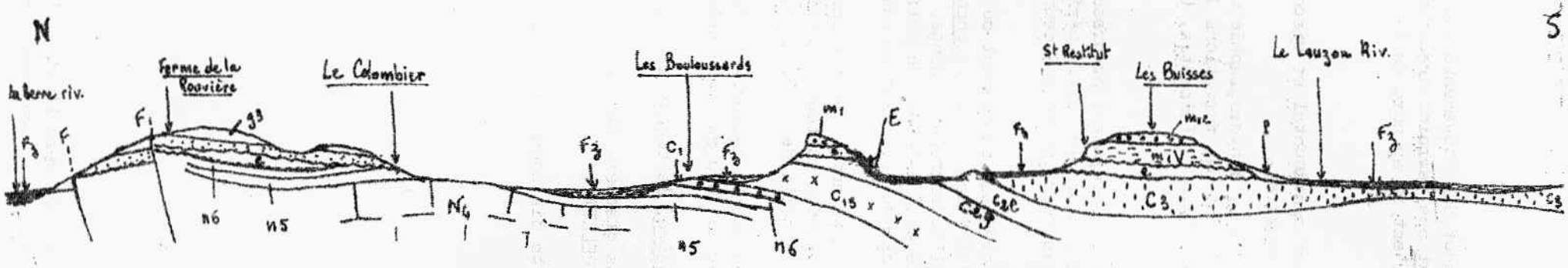

Coupe A 1

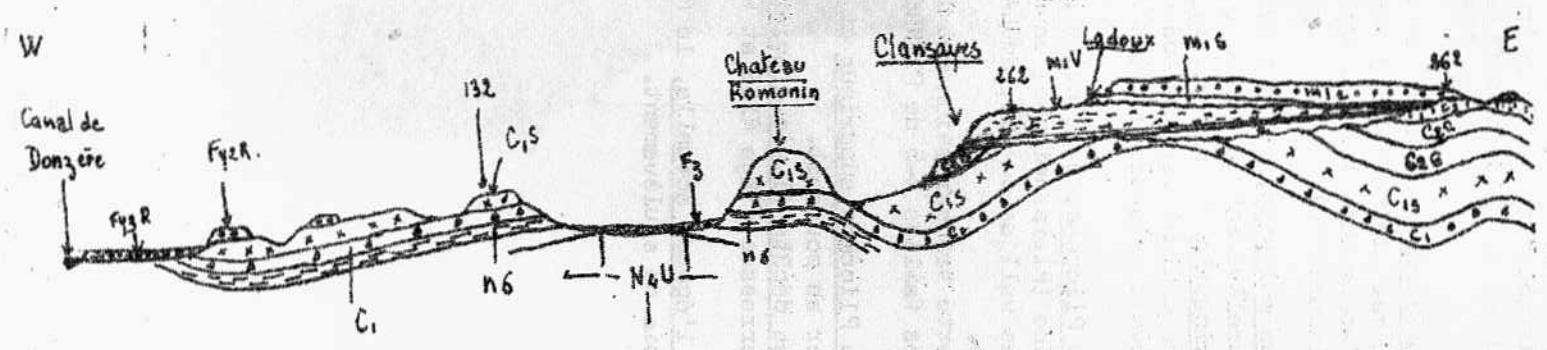

Coupe A 2

Echelle

0 1km 2km

Les hauteurs ont été multipliées par 5

Coupes établies par Mlle Pont **Professeur** au C.E.S. Bachelard Valence

Légende des coupes A1 et A2

Quaternaire

- Fz alluviens actuelles
- Fy 3 R Wurm
- Fy 2 R Riss

Tertiaire

- p Pliocène
- mi C Molasse Calcaire
- mi S Marnes
- mi V Molasse glauconieuse (Verdâtre)
- g3 Aquitanien (calcaires marneux)
- g2 Stampien (marnes)
- e Eocène

Secondaire

- c4 Cenomanien
- c3 Turonien (calc. gréseux)
- c2 C Cénomanien (calc. gréseux)
- c2 G Cénomanien (grés verts)
- c1 S Vraconien (sables ocres)
- c1 Albien (sables marneux)
- n6 Aptien Supr (marnes grises)
- n5 Aptien Infr (grés calcareux)
- n4 U Urgonien (Calc.)

~ discordance

Coupe B dans la bordure des plateaux ardéchois

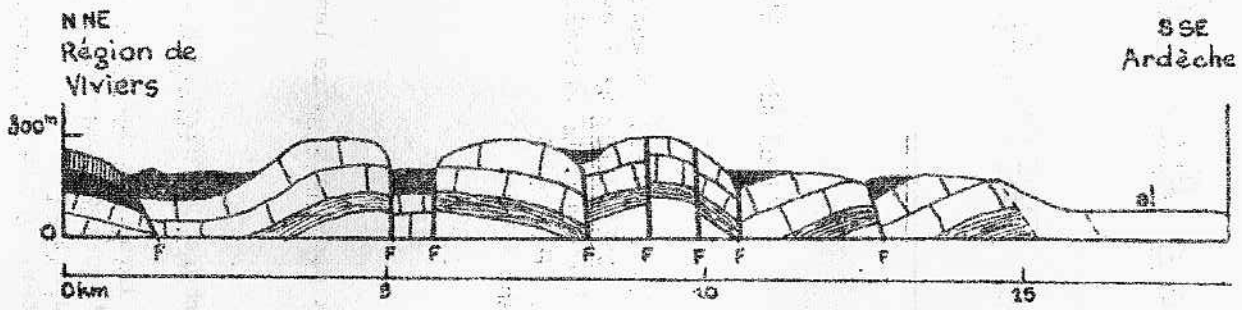

Légende coupe B : 1 2 3 4 al = alluviens récentes

F = failles 1: hauterivien 2: urgonien 3: aptien 4: crétacé supérieur

COUPES dans les BORDURES de la PLAINE de PIERRELATTE

(A) 1 et 2 : 2 coupes dans les hauteurs du Tricastin à l'Est N-S et E-W

On y reconnaît :

1°/ les directions superposées de plissements alpins et pyrénéens
2°/ la masse des sédiments tertiaires très variés superposés à des sédiments crétacés (supérieur et moyen). Le calcaire de faciès urgonien (n4) n'affleure qu'à un seul endroit (A1)
3°/ Reliefs variés, souvent menus.

(B) 1 coupe NNE-SSW dans les Plateaux Ardéchois entre les environs de VIVIERS et la Vallée de l'Ardèche.

A comparer à la coupe A1

1°/ des plis à large courbure, de direction E-W sont à peine sensibles en surface.
2°/ la masse urgonienne, largement dominante et fortement faillée, est décapée en surface par l'érosion, sauf dans quelques creux ou subsistent des témoins du crétacé supérieur
3°/ Plateaux peu accidentés, souvent monotones.

Entre ces 2 bordures très différentes du Plateau central et de la région périalpine, la plaine de PIERRELATTE est le remblaiement sédimentaire, puis alluvial d'une "ria" à profondeur variable selon les époques, où le Rhône et ses sffluents ont étalé des terrasses et dégagé des gradins.

Revoir dans le Bulletin A.U.E.D. N° 2 1973 p. 14-15, les COUPES et CROQUIS

LA PLAINE de PIERRELATTE

(ETUDE GEOGRAPHIQUE)

BIBLIOGRAPHIE :

-D. FAUCHER : Plaines et Bassins du Rhône moyen - COLIN -1927-
-P. GEORGE : Le Tricastin. Annales de Géographie 1930, p. 579-596
-P. GEORGE : La Région du Bas-Rhône - BAILLIERE-PARIS-1935-
-Y. BETHEMONT : Le thème de l'eau dans la vallée du Rhône-Ed."Le Feuillet Blanc"ST ETIENNE 72
-P. DUBESSET : choix agricoles et climat dans la région du Rhône moyen-Extrait-Volume XLVII de la revue de Géographie de Lyon 1972

CARTES

-géologiques : au 50/00 : VALREAS - BOURG ST ANDEOL ; au 80/00 : ORANGE
-géographiques : au 100/00 (PRIVAS ALES - JGN. ; et au 50/00
(PRIVAS - ORANGE

—

P. GEORGE écrit que le célèbre Robinet de DONZERE n'est pas une "porte" sur la Provence, mais le "vestibule d'une petite plaine qui, 20 km en aval, débouche sur le Comtat, qui lui, est nettement méditerranéen. En somme, un palier dans une zone de transition entre Dauphiné et Provence. Ce mot est important dans cette présentation de la Plaine de PIERRELATTE, esquissée déjà dans le Bulletin AUED N° 2-1973, auquel on voudra bien se référer, en particulier aux planches p.14 et 15.

Cette plaine, bien encadrée de hauteurs modestes, -250 à environ 400 mètres-, mais nettes, est d'abord rhodanienne par sa platitude et sa couverture végétale, alors que le Tricastin intérieur voisin est déjà provençal. C'est d'abord qu'il y pleut davantage, le "front" des masses d'air atlantiques, alpines, méditerranéennes, en coflit le long de la bordure relevée du Plateau Central, déborde en "marge préfontale" sur cette cuvette et y détermine de fortes averses de printemps et automne. Le total (846mm) des précipitations à PIERRELATTE est relativement élevé, quoique moindre qu'à MONTELIMAR. Les deux "clochers" et les deux creux pluvionnétriques superposés de VALENCE et LA PALUD (FAUCHER p. 23) montrent une vraie parenté climatique, avec un peu plus de pluie l'hiver à LA PALUD et une sécheresse plus rigoureuse en Juillet-Août. Le ciel y est souvent plus limpide, et dans l'ensemble, les moyennes thermiques plus élevées, ce qui n'étonne pas. Cette petite plaine, comme ses voisines du Rhône moyen, comme elles enclavée, "est surchauffée l'été et anormalement refroidie l'hiver" (J. BETHEMONT) par de brusques coups de mistral.

Aussi, non plus que dans la plaine de MONTELIMAR, l'olivier ne s'y rencontre en vergers, alors qu'il est bien chez lui dans le NYONSAIS à même latitude. Céréales, fourrages, légumes de plein champ y ont plus d'étendue que vigne et lavandin ; lignes et bouquets d'arbres -et non seulement de cyprès- donnent un air quasi bocager aux parties les plus humides. Pays de transition climatique et végétale, donc.

Toutefois, cette relative humidité n'est pas seulement explicable par le "palier climatique" entre Dauphiné et Provence. Longtemps la plus grande partie de la Plaine fut mal draînée. L'ancienne et précieuse carte de CASSINI, rééditée par l'IGN montre entre DONZERE et MONDRAGON un extraordinaire lacis de bras vifs ou morts du Rhône et de ses bas-affluents, un véritable "delta intérieur". LA PALUD le bien nommé a été créé au milieu de marécages. Des "mayres" ou résurgences d'eaux fluviales sur les basses terrasses, des "lônes" du Rhône encore mal comblées, les chenaux qui "doublent" à quelques mètres de profondeur le lit aérien des rivières, telles le LEZ, les puissances nappes phréatiques, témoignent de l'abondance des eaux longtemps mal disciplinées, génératrices de fièvres, obstacles à la circulation et à un habitat dense et permanent : le Tricastin intérieur a été longtemps plus peuplé.

Pourquoi cette abondance ? Il faut ici imaginer l'établissement d'un Paléo-Rhône dans une longue dépression structurale envahie par les mers post-miocènes et leurs énormes dépôts détritiques issus du Plateau Central et des Alpes en voie d'émersion, puis le travail du Rhône quaternaire et de ses affluents : accumulations alluviales étalées en terrasses, puis

dégagées par des gradins, lors de reprises d'érosion liées à des phénomènes complexes, dont les avancées et reculs des grands glaciers alpins.

Ce sont ces terrasses que la carte géologique de VALREAS appelle :

1°/ RISSIENNE : la plus haute et sèche, s'étirant du nord de DONZERE à BOLLENE, la plus caillouteuse (1)
2°/ WURMIENNE limitée à l'W à peu près par le canal de dérivation du Rhône, dominée par la précédente d'une quarantaine de mètres.
3°/ les dépôts récents et actuels beaucoup plus vaseux, souvent imperméables, qui dépassaient à peine le niveau du Rhône avant les travaux de la CNR.

Ces dépôts quarternaires caillouteux et vaseux en proportion variable sont le dernier remplissage d'un large fossé (un "graben" disent les géographes) bien encadré par des reliefs souvent calcaires et durs.

1°/ Le remplissage s'est fait au nord par 3 chenaux creusés dans le "pont" de calcaire urgonien liant les Alpes du Sud (Ventaux) au Bas Vivarais, entre la Plaine de MONTELIMAR VIVIERS et notre future Plaine de PIERRELATTE.

(a) le passage étroit entre les hauteurs du MOULON et le Dôme de DONZERE où passent autoroute et N7
(b) l'emplacement du futur Robinet
(c) la dépression longée par la N 86 au sud de VIVIERS.

Ces 3 passages ont été empruntés par le Pré-Rhône pliocène, puis quartenaire, qui a fini par scier celui du milieu en plein calcaire dur ; c'est notre Robinet et ses hautes falaises.

2°/ Ces mêmes calcaires urgoniens, au pendage incliné (2) vers le fossé rhodanien, hachés de failles compliquées, nettoyés de presque toute leur couverture de sédiments postérieurs, constituent la barrière contre laquelle a buté le Rhône quaternaire.

3°/ Les roches plus récentes qui limitent le fossé à l'est dressent une barrière symétrique presque aussi élevée, elle aussi limitée par d'importantes failles (le rejet décelé par un sondage de la CNR à l'est de PIERRELATTE atteint 400 m dans la partie nord d'une grande faille N-S).

4°/ Les hauteurs plus modestes et rapprochées entre MONDRAGON et VALBONNE, calcaires elles aussi, ferment au sud la plaine elliptique. Le Rhône s'en est échappé.

Ces dépôts alluviaux jeunes et souvent imperméables ne rendent pas compte entièrement des contrastes entre les régions encadrant la Plaine, si méditerranéennes, et la Plaine elle-même essentiellement rhodanienne. Il faut aussi imaginer partout, sous les alluvions quarternaires, des marnes et argiles, bien repérées par les sondages de la CNR, d'épaisseurs variables selon les accidents profonds du socle, mais partout considérables (Le Rocher urgonien de PIERRELATTE est sans doute le plus curieux de ces accidents). A l'est de la ville, la sonde a mesuré près de 300 m d'argiles (3), marines en dessus, gris bleu, très compactes et imperméables, lacustres en dessous, qui emprisonnent de vieilles alluvions caillouteuses tertiaires et des nappes susceptibles d'être pompées par endroits en puits artésiens. Sur les argiles bleues, d'autres nappes aquifères entretiennent une humidité permanente remontant par capillarité pendant une partie de la saison sèche.

N.B. Ces entassements d'argile ont aussi beaucoup gêné la mise en place des énormes fondations en roche et béton, nécessaires aux grandes constructions de la CNR et du CEA.

Voilé donc les facteurs climatiques, géologiques, hydrographiques de la richesse végétale de la plaine de PIERRELATTE, BOURG ST ANDEOL, si frappante au regard, qu'on vienne du VIVARAIS ou du TRICASTIN intérieur.

Pour le délassement du lecteur, voici, après ces descriptions plutôt austères, une présentation amusante et pittoresque du Robinet et du Nord de la Plaine par le Baron RAVENAT qui en 1889 descendit le Rhône en bateau vapeur. Pour bien voir ces lieux, nous devrions prendre le même chemin.

---

(1) Voir ci-dessous la description du domaine viticole des ECHIROUZES (O.PELOUX). Pour expliquer ces étalements de cailloux volumineux, roulés depuis les Alpes et le Plateau Central, de nature souvent cristalline ou gréseuse, parfois basaltique, il faut imaginer un énorme écoulement de nappes chargées de ces débris.
(2) Revoir les coupes au début de ce Bulletin
(3) La "ria" pliocène (plaisancienne) qui les contenait remontait la Vallée du Rhône jusqu'à LOIRE à la latitude de GIVORS.

Extrait de :

"LA VALLEE DU RHONE DE LYON A LA MER (en bateau à vapeur)"

par le baron RAVERAT 1889

..... Le fleuve est très encaissé, très rapide surtout ; le vapeur s'y engage en sifflant et file comme les hirondelles de mer, si nombreuses en ces parages ; le pilote, attentif, manoeuvre prudemment. C'est le fameux et redouté défilé de DONZERE, si fertile en sinistres.

Quiconque n'a pas vu ce passage ne peut s'en faire une idée ; la peintuee la plus fidèle, la page la mieux écrite seraient, l'une et l'autre, bien loin de la réalité....

.... Ces rochers sont appelés les Maraniousques ou plutôt les rochers des Singes ; de nature calcaire, ils sont criblés d'une infinité de grottes, qui toutes ont une légende particulière.

Voici la plus curieuse : Au temps du déluge, l'arche de Noé s'arrêta dans cet endroit. Un singe et une guenon, las de vivre en compagnie des autres animaux, enfermés avec eux, s'étaient enfuis de l'arche et réfugiés sur ces rochers, qui commençaient à émerger de l'eau. Ce couple donna bientôt naissance à une nombreuse famille.

Accroupis dans les anfractuosités ou sur les pointes des rochers, il n'était sortes de malices qu'ils ne fissent aux habitants du voisinage. Les embarcations qui passaient sur le fleuve étaient assaillies d'une grêle de pierres...

.... Ce qui donna, sans doute, naissance à cette légende, ce sont les blocs qui se détachaient naturellement des rochers à l'époque des pluies, du vent et du dégel.

Voici la "Roche des Anglais" isolée au milieu du fleuve. Ce surnom rappelle que là, des voyageurs anglais virent leur embarcation se briser contre cet obstacle où ils périrent tous.

Naguère encore l'entrée du défilé était comme surveillée par trois grandes aiguilles de forme fantastique. Les anciens mariniers les avaient surnommées Lou Tré Damizello. La création du chemin de fer ayanr rongé leur base, elles ont disparu ; les ingénieurs craignaient que les trépidations des locomotives n'amenassent leur chute au passage des trains.

Quoi qu'il en soit, sur les crêtes déchirées de ces rochers, des murailles flanquées de tours en suivent toutes les sinuosités. Au plus haut, trônent les débris d'une orgueilleuse citadelle, tout à côté d'un modeste ermitage, dit "la Baume des Anges" et du pavillon d'une station de l'ancienne télégraphie aérienne.

.... La voie ferrée qui parcourt toute la longueur de ce sauvage défilé de DONZERE est établie en encorbellements, bordés du côté du fleuve par une longue muraille qui ressemble à un rempart crénelé. Au-delà de ce passage et par des contours multipliés, le Rhône s'étend à droite et à gauche, et ses bras divisés forment de nouveau un véritable labyrinthe, au milieu duquel les embarcations courraient risque de s'égarer et de sombrer, sans la prudence de pilotes spéciaux que l'on est forcé de prendre à bord pour la traversée de ces endroits dangereux. Ces pilotes sont, du reste, des gens éprouvés par une longue expérience. Ils étudient journellement l'état du fleuve capricieux, dont ils sondent les profondeurs à l'aide d'une longue perche ; la couleur des eaux leur est aussi une bonne indication. De plus, on a placé çà et là des digues et des épis submersibles, destinés à garantir les terres riveraines à rejeter et à maintenir les eaux dans le chenal navigable. Ces digues et ces épis, on les retrouve tout le long du fleuve, et sur eux ou auprès d'eux sont fixés des bouées, des pattes-d'oie et des pieux en bois, bariolés de couleurs voyantes ; jalons signalant aux mariniers les passes difficiles, la présence d'obstacles et les dangers qu'ils peuvent courir lorsque les eaux sont grosses et recouvrent ces endiguements.

Les îles MARGERIES sont les plus importantes du delta, qui est bientôt suivi d'un autre delta, formé par les îles de CADAZOUX, de NOAILLE, de BOBILLON, etc.. Là, dans ces solitudes, existent encore de nombreuses familles de loutres. Le castor a complètement disparu depuis quelques années. Mettant le cap tantôt à droite, tantôt à gauche, s'éloignant ou se rapprochant des digues ou des jalons, le "Gladiateur" sort enfin de cet archipel, passe devant le débouché de la Berre et arrive en vue de BOURG ST ANDEOL qui apparaît sous un aspect fort agréable, dans une petite plaine verdoyante, au milieu d'arbres fruitiers, de mûriers, de vignes et de champs parfaitement cultivés.

LES CORRECTIONS DU FLEUVE AU 19EME SIECLE

Une carte actuelle indique encore les "ILES MARGERIES", mais très peu de "îônes". La Carte de CASSINI (18-19ème siècle) montre au contraire un extraordinaire lacis de chenaux plus ou moins anastomosés, entre DONZERE et MONDRAGON. Au Moyen Age, PIERRELATTE avait son port. La navigation était difficile, les terres basses souvent inondées. Mais la correction du lit du Rhône aurait exigé d'énormes travaux et une planification alors impensable. Ils ne commencèrent qu'après 1843, pour assurer aux bateaux à vapeur une profondeur d'eau de 1,5 m pour le lit mineur, et une largeur de 180 à 200 m. Le chemin de fer concurrençant gravement la voie d'eau, on s'efforça d'améliorer cette voie, entre 1878 et 1882 en établissant un tracé plus rationnel en fonction des crues ; le nombre des "mauvais passages" fut réduit. Rien n'y fit : le fer tua la navigation. Après 1913, le port de BOURG ST ANDEOL, autrefois très actif, ne reçut plus de bateaux.

L'AMENAGEMENT DES TERRES

1/ LE DRAINAGE : Instables, mais précieuses par les qualités de leurs vases grises, les "isles" ont été très tôt en partie déboisées, aménagées en prairies (rares dans le reste du TRICASTIN) et même en cultures. Le reste des "ramières" fournissait bois de chauffage et pâture. Les dépôts abandonnés plus ou moins durablement par les crues furent âprement disputés par les propriétaires des deux rives. Un volume, écrit D. FAUCHER, ne pourrait suffire à l'histoire de ces interminables procès.

Quant aux "paluds", anciens marais, les eaux de confluence du RHONE et de l'ARDECHE s'y attardaient, et aussi les petites rivières affluentes sans embouchures fixes. Ces terres de vases noires ont de bonne heure attiré aux saisons favorables les chasseurs et pêcheurs de la Pré et Protohistoires, puis les éleveurs et cultivateurs. Le nom de BERGOIATA est celtique (ex. Pierrelatte). Le village de LA PALUD existait au Moyen Age et malgré les fièvres endémiques.

Il fallut évidemment draîner l'excès de ces eaux par des "béals", "berres", et rectifier les lits : oeuvre de longue haleine, difficile, souvent à recommencer après les crues.

2/ Et draîner ces terres basses ne suffisait pas. Les longs étés les désséchaient en surface. C'était pire pour les terres moins basses. Les rivières servirent à l'irrigation saisonnière.Les propriétaires féodaux avaient seuls ce droit, en principe ; mais dans leur propre intérêt, ils finirent par le partager avec leurs tenanciers. Mais peu étendues étaient ces terres "à l'arrosage", et bien sommaires les techniques. On se disputait à propos de curage de fossés, de "tour d'eau", etc...

Le premier plan d'envergure est dû, en 1693, au Prince de CONTI, gros propriétaire : prendre l'eau au Rhône à DONZERE et l'amener par un canal principal et ses branches secondaires jusqu'à MONDRAGON. Mais la réalisation tarda et entraîna plusieurs faillites (1) au 19ème siècle. Un canal de 55 KM, dit de PIERRELATTE, prolongé jusqu'à l'OUVEZE, était achevé en 1887, et ses ramifications en 1896 !.. Mais le coût élevé des travaux, le nombre restreint des abonnés amenèrent un nouvel échec financier. Une association syndicale devenue propriétaire en 1952 recevait un canal scindé en 2 tronçons qui ne prenait plus son eau au Rhône, mais au Canal de dérivation construit par la C.N.R. En 1968, il n'arrosait encore que 1100 ha, et situés presque entièrement en VAUCLUSE. Mal étanche, il paraît surtout servir (d'après J.B.) à réalimenter la nappe phréatique peu profonde, où puisent directement les propriétaires, sans bourse délier. Ce canal d'irrigation ne paraît donc pas une réussite, et n'est guère utile à la plaine de PIERRELATTE.

Comment donc est-elle irriguée ? Ses exploitants ne peuvent prétendre, en raison des incertitudes et des rigueurs possibles des hivers et printemps, à cultiver, comme les maraîchers du Comtat, les légumes de primeurs. Par ailleurs une forte tradition réserve une part souvent importante du domaine aux surfaces non irriguées. La demande hydraulique, bien qu'en progrès, est encore relativement modeste et les techniques de puisage, adduction et arrosage, sont diverses et non toujours rationnelles.

---

(1) Voir de nombreuses précisions dans le gros ouvrage de J. BETHEMONT sur ce canal de PIERRELATTE.

a) Dans les terres basses, un petit ou moyen exploitant peut puiser et pomper au béal, ou dans son puits particulier ou dans la nappe atteinte par une simple pique reliée à un moteur léger. Pourtant, des propriétaires de plus en plus nombreux souhaitent par souci de sécurité, le rattachement à un réseau d'exploitation collective.

b) Le creusement de son canal ayant bouleversé le mouvement des nappes phréatiques, abaissé leur niveau, la C.N.R. a pris des mesures compensatoires en finançant des réseaux d'irrigation installés par le Génie Rural. Et les terres ont pris ainsi une valeur importante. Par ailleurs, les terrasses moyennes ne peuvent être irriguées par leurs maigres réserves locales, et ont besoin d'installations rationnelles permettant l'adduction d'eau sous pression et l'arrosage par aspersion -donc de réseaux collectifs.

La prise d'eau est située à PIERRELATTE, dans le canal de la CNR qui prévoit l'équipement de 5000 ha dans la plaine de DONZERE à MONDRAGON, avec réservation d'eau et fourniture d'énergie.

On peut prévoir que les terrasses hautes et moyennes seront de mieux en mieux irriguées et que les contrastes s'atténueront avec les systèmes de cultures des terres basses.

LES CULTURES

1/ Jusqu'au début du 20ème siècle.

La jachère alternait encore avec les céréales avant 1850. L'enquête de 1866 montre sa disparition au profit de la luzerne (à Pierrelatte 105 ha en 1800, 450 en 1880). Au 16ème siècle, le safran, au 17ème le tabac, avaient élargi l'éventail. On plantait depuis longtemps des mûriers, en bordure des champs. Encore en 1828, le maire de DONZERE reconnaissait qu'ils étaient "la principale ressource" de sa commune. La vigne réussissait presque partout, jusqu'à l'invasion phylloxérique d'après 1870. On élevait beaucoup d'ovins.

Voici en 1872 un assolement typique :

-1ère année)	garance	-6ème année)
-2ème année)		-7ème année) luzerne
-3ème année	froment	-8ème année)
-4ème année	cardère (1)	-9ème année)

La garance fut évincée par son équivalent chimique ; le mûrier par la concurrence des soies grèges d'Italie et d'Orient ; la betterave à sucre, nouvelle venue, disparut avec la fermeture de la sucrerie d'ORANGE.

2/ Cultures actuelles

a) sur terres sèches. Si les cultures fourragères s'amenuisent avec le cheptel, le blé dur (qui occupe en 1970 6 fois plus de surface que le blé tendre dans le canton de Pierrelatte), le sorgho, le colza, le tournesol, le lavandin, les plantes portegraine, l'asperge maintiennent ou accroissent leur étendue. La vigne qui donne de bons vins (VDC ou VDQS selon la qualité et l'exposition des sols) est en extension.

b) Sur parcelles irriguées, de bons rendements sont obtenus pour le maïs, les légumes de plein champ : courgettes, aubergines, pois, haricots, melons et surtout tomates (2) pour la conserverie plus que pour l'expédition. Une pêcheraie a été plantée sur d'anciennes "îles" à l'Ouest de PIERRELATTE.

---

(1) pour les usines de cardage de laine

(2) A signaler dans le Bulletin de septembre 1973 de la Société d'Archéologie et statistique de la Drôme, l'intérêt de l'étude de Mme DURBIANO, Agrégée d'Histoire et Géographie, sur "la culture de la tomate dans la Drôme". On y verra l'importance du Tricastin et surtout de la Plaine de PIERRELATTE, les conditions favorables ou limitantes du milieu physique et humain, le rôle des centres agro-industriels du VAUCLUSE.

Les cultures ont donc varié dans cette Plaine de transition entre Dauphiné rhodanien et Comtat. Le paysan tricastin a su s'adapter à des conjonctures parfois très défavorables, parfois encourageantes, et qui changeront encore. Va-t-on vers une diversification plus grande grâce à l'irrigation ?

P. DUBESSET, rappelant "la variabilité, en toute période, du régime pluvio-thermique, la succession souvent brutale de types de temps différents", la variété des sols rhodaniens, constate que "l'exploitant doit constamment déterminer ses besoins en eau d'irrigation et arrêter un calendrier de courte période". J. BETHEMONT dit qu'il "hésite entre la simplification par la céréaliculture -qui exige peu de main d'oeuvre- et l'intensification par l'eau".

Et P. DUBESSET : "Nombre d'irrigants tiennent à conserver un important secteur en sec, d'un rendement modeste, mais réputé sûr... La remontée vers le nord du paysage de huerta (type comtadin) demeure lente et timide".

A. BERNARD.

N.B. Ces pages sur l'agriculture ne rendent pas compte de tous les aspects de la vie rurale dans la Plaine de PIERRELATTE (démographie... habitat...)

Ne seront pas non plus présentées dans ce Bulletin les grandes installations récentes à dimensions nationales et internationales :

-l'aménagement du Rhône comme voie navigable et producteur d'énergie électrique entre DONZERE et l'usine de BOLLENE : ces ouvrages célèbres sont bien connus des Drômois.

-Le centre d'Energie atomique de PIERRELATTE et les futures usines dont on nous parle depuis la fin de 1973.

Le prochain bulletin pourrait publier quelques éléments d'information, en particulier sur les incidences de cette concentration industrielle sur une région jusque là presque uniquement rurale.

DEUX EXPLOITATIONS RURALES près de DONZERE

Ces articles devraient contribuer à concrétiser les observations précédentes sur la Plaine de PIERRELATTE agricole actuelle. Nous les devons aux enquêtes de Melle PELOUX, notre collègue retraitée à DONZERE, qui se passionne pour l'histoire et la vie actuelle de sa région.

Un grand domaine à monoculture :

LE DOMAINE DE LA TOUR D'ELISSAS (LABEYE)

IMPORTANCE ET SITE :

Ce domaine comprend 2 parties non contigües : une sur la commune de DONZERE (50 ha de plantations sur le plateau du DEVOIS) et une autre sur celle des GRANGES-GONTARDES (96 ha de plantations sur les plateaux des ECHIROUZES et du MEYNAS, plus les installations de transformation dans la COMBE D'ELISSAS)

ORIGINE :

L'une et l'autre ont été obtenues par défrichement de taillis (surtout chênes-verts). Les travaux ont commencé en 1965. Les terrains sur DONZERE ont été achetés à divers propriétaires. Ceux situés sur les Granges-Gontardes ont été loués à cette commune par baux emphitéotiques à 99 ans. C'est le Crédit Agricole qui a consenti les prêts nécessaires.

TERRAINS :

De quelle sorte de terrain s'agit-il ? D'après la carte géologique du Ministère de l'Industrie (planche PRIVAS et ORANGE), il s'agit de "terrasses rissiennes" : "Cette terrasse montre avec évidence que le "Rhône" passait alors à l'Est du Massif de DONZERE" -énorme nappe, ancêtre du fleuve actuel, qui recevait de grandes quantités de débris des Alpes et du Massif Central. De fait, l'aspect de ces terrains est remarquable : le DEVOIS a un peu de terre et beaucoup de cailloux, les ECHIROUZES et le MEYNAS ne sont que cailloux roulés. Ces cailloux sont en général de teinte claire, blonds ou gris, sauf au S-E où ils sont noirs. Quelle est leur nature ? La détermination de quelques échantillons (grâce à l'amabilité d'un professeur de l'ENF) a donné les résultats suivants : les noirs, du basalte ; les autres, des grès formés de quartz, de feldspath, de mica et aussi des roches volcaniques. Pas de calcaire.

CULTURES PRATIQUEES :

Ce domaine est entièrement voué à la viticulture. Tout de suite après le défrichage, avant de planter de la vigne, on fait du blé pour assainir et enrichir le sol, mais c'est uniquement en attendant la plantation.

A ce jour -début décembre 73- voici les superficies des cépages utilisés :

-grenache : 45 ha)
-cinsault : 40 ha) (1)
-syrah : 20 ha)
-carignan : 15 ha)

(20 ha vont être plantés en Janvier). Ils ont produit à la saison 1973 environ 10 000 hl de vin de 12 à 14°. Il s'agit de cépages nobles, d'où vins A.O.C. Côteaux du Tricastin.

MOYENS DE CULTURE :

La mise en valeur de ces sols a demandé des travaux énormes qui n'ont pu être menés à bien que par d'importants moyens mécaniques. (On avait commencé par faire faire les travaux par une entreprise spécialisée. Mais très vite, on a jugé plus économique de s'équiper). Les bulldozers ont arraché les arbres. Les charrues (6 labours profonds de 0,80 à 1m) ont

---

(1) Ces 3 cépages sont retenus pour le classement en vins A.O.C. dans des proportions obligatoires, à partir de 3 à 4 ha pour une exploitation.

sorti les racines que les hommes suivant pas à pas les engins ont entassées. La plantation est assurée par des planteurs professionnels. Les travaux culturels comportent :

-la taille,
-de nombreux labours (6 à 8 par an)
-la mise sur fils à mesure que les ceps se développent (on va jusqu'à 3 fils soutenus par des piquets métalliques),
-les épandages d'engrais (Az, phosphates, K)
-les très nombreux traitements (S, bouillie bordelaise,...)
-la vendange (en général du 20-9 à fin Octobre)

Tous ces travaux nécessitent un parc important : 6 bennes à vendanges, 6 enjambeurs à roues, 2 enjambeurs à chenilles, 1 scraper, 2 bulldozers, des charrues, 1 décavaillonneuse, 2 camions, 5 voitures, 3 fourgonnettes, auxquels s'ajoutent 1 chaîne d'embouteillage et 1 chariot élévateur.

Ils exigent aussi une main d'oeuvre nombreuse : 30 personnes sont employées constamment (dont 1 secrétaire, 1 ingénieur oenologue, 1 contremaître, 1 mécanicien, 1 maçon, des ouvriers non spécialisés). Quant à la main d'oeuvre occasionnelle, des temps de vendange, elle est très flottante et atteint certains jours 70 personnes. (Il y a parfois entr'aide avec les exploitants d'autres grands domaines). Il s'agit souvent de femmes qui ne travaillent pas habituellement ou d'hommes travaillant "à poste" et par conséquent libres une partie de la journée. Les étrangers sont embauchés avec des contrats de travail de 1 an, puis, pour certains, "permanisés" avec des cartes de "travailleur étranger". Ce sont des Espagnols et surtout des Algériens et des Marocains.

Des logements ont été aménagés, certains pour des saisonniers célibataires, d'autres pour des familles (au village des GRANGES-GONTARDES).

Le transport des vendangeurs habitant DONZERE ou LES GRANGES GONTARDES est assuré par des fourgonnettes.

TRANSFORMATION DES PRODUITS :

A mesure que les raisins sont coupés, ils sont apportés à la Combe d'ELISSAS où auront lieu les différentes opérations :

-apport de la vendange,
-éraflage
-fermentation
-stockage du vin
-assemblages divers.

La principale, la fermentation, utilise les procédés traditionnels et dure environ 4 jours (2 jours pour le vin rosé). L'installation des cuves en une "tour" est imposante : du haut en bas, on trouve :
-10 cuves autovidantes émaillées intérieurement (brauthite) et placées obliquement pour le cuvage (280 hl environ) ;
-10 cuves verticales de 800 hl pour le stockage (émaillées intérieurement aussi) ;
-des cuves en béton pour le stockage.

Le chais contient des foudres de bois pour le stockage, des petites cuves pour les "assemblages", un filtre à plaques et une chaîne d'embouteillage.

REMARQUE : les vins classés en A.O.C. ne doivent pas être additionnés de sucre. Mais, au-delà de 50 hl à l'ha, les vins sont déclassés ; ils deviennent "vin de pays". L'addition de sucre pour cette partie n'est pas interdite.

COMMERCIALISATION DES PRODUITS :

La vente du vin aux particuliers est faite uniquement en bouteilles. La vente aux négociants se fait en vrac, soit camions citernes, soit wagons citernes, soit containers. Le vin est expédié non seulement dans toute la France, mais dans les pays du Marché Commun : BELGIQUE PAYS-BAS, DANEMARK et surtout SUISSE et GRANDE BRETAGNE (Transport à la charge des clients).

Mais M. LABEYE maintient des contacts personnels en se rendant lui-même dans divers pays, en recevant chez lui des étrangers, en participant à des expositions dans le cadre des foires internationales.

PERSPECTIVES D'AVENIR :

Les résultats, tant ceux de la production que ceux de la commercialisation, sont très satisfaisants. M. et Mme LABEYE peuvent déjà penser à un agrandissement du domaine et à une extension du marché (la cave peut voir sa capacité très fortement augmentée).

CONCLUSION :

Voici un jeune domaine fort important pour une région où la petite et moyenne propriété prédominent. Pour le secteur, il représente un emploi de main d'oeuvre permanente non négligeable ; les travaux saisonniers apportent des salaires d'appoint précieux dans les familles à revenus modestes. Créé de toutes pièces, ce domaine est remarquable par les grands travaux de démarrage, par ses installations très modernes, qui ont nécessité les uns et les autres des capitaux très importants, enfin, par la hardiesse de sa commercialisation, il donne l'image d'une entreprise industrielle très dynamique.

O. P.

SUR LA VIGNE à D O N Z E R E

Un opuscule écrit en 1936 par A. JULLIEN fournit des renseignements intéressants sur l'histoire du vignoble Donzérois. Il a prospéré longtemps sur la terrasse caillouteuse de 60 mètres (au-dessus de l'altitude du Rhône) qui forme un haut talus au nord et au N-E du village, et sur les pentes abritées des ravins qui l'entaillent. Il s'étendait même sur les terrasses plus basses. Au 14ème siècle, ST VINCENT, patron des vignerons, était celui de la plus importante des confréries. En 1698, les procès-verbaux de la Révision des feux notent "un vin de bonne qualité" et les récits de plusieurs voyageurs (on s'arrêtait à DONZERE, venant par la route ou par le Rhône) en témoignent. En 1782, FAUJAS de ST FONDS, le naturaliste dauphinois bien connu, décrit avec précision les quartiers de vignobles les plus renommés, -les ceps taillés à un demi-pied de hauteur, sans tuteurs (on sait que le rayonnement des cailloux chauffés par le soleil favorise le raisin), -les cépages les meilleurs dont la Clairette (il faut y ajouter le Grenache, l'Aramon, toujours cultivés), -la fermentation en cuve et en tonneau, -la mise en bouteilles- la bonne conservation qui permettait l'exportation à PARIS, LYON, GRENOBLE, le VELAY, le VIVARAIS, et même à CONSTANTINOPLE !... Et pourtant, dès cette époque, les vignerons de DONZERE étaient tentés de produire sur des terroirs trop étendus, trop de vin, aux dépens de la qualité.

Un siècle plus tard, loin d'étendre le vignoble, il fallait l'arracher ! Le Phylloxera, dès 1872, avait envahi la moitié des vignes. En 1878, sur 300 ha, il n'en restait que 40.

Autres désartres pour DONZERE : la ruine de la batellerie et du roulage, tués par le chemin de fer ; l'abandon de la culture de la garance, évincée par un produit chimique. La population, de 1849 hab en 1855 passait à 1336 en 1892.

Pourtant, à cette date, le vignoble commençait à se refaire, comme dans tout le midi : en plants américains directs d'abord, puis en plants hybrides.

Voici quelques informations sur l'état actuel de la vigne dans l'ensemble du TRICASTIN : Utile (1)

D'après le recensement général agricole de 1970, elle couvre 43,6% de la surface agricole. Le vignoble nouveau s'est étendu sur le Bois des MATTES défriché, et sur de nombreuses parcelles. Le vignoble nouveau s'est étendu sur le Bois des MATTES défriché, et sur de nombreuses parcelles disséminées dans une vingtaine de communes. Le vin est reconnu maintenant d'Appellation d'Origine Contrôlée s'il provient obligatoirement de plants de GRENACHE, 80% - CINSAULT 15% - SYRAH 5%.

La vigne couvre une dizaine de grandes exploitations et en partie de nombreuses petites, de 10 à 20 ha.

Le vin est fabriqué soit à la ferme si elle est assez grande (à partir de 15 à 20 ha), soit par des coopératives pour les petits propriétaires : 3 caves coopératives à TULETTE, 1 à SUZE (importante), 1 à ROCHEGUDE, 1 à FRICHERENCHES, 1 à ST MAURICE traitent pour 25 communes environ 600 000 hl de vin.

Des projets d'extension sont à l'étude, par exemple à VALAURIE (sur des bois communaux) et à REAUVILLE.

(1) dans le canton de ST PAUL TROIS CHATEAUX

Un domaine moyen à polyculture :

L'EXPLOITATION ARMAND

SITUATION : Partie au SUD-EST, partie au SUD-OUEST du village (les ISLES)

ORIGINE :

Les parents de M. ARMAND travaillaient déjà ces terres. A leur mariage, le père possédait 23 ha de terres cultivables (+ des bois) et la mère 10 ha de terres cultivables (+ des bois). L'actuel M. ARMAND a acheté 5 ha, a défriché des bois, a pris des terres en rente.

Aussi, bien que le canal DONZERE-MONDRAGON lui ait enlevé 3 ha, il se retrouve actuellement avec environ 40 ha. (Il a l'intention de prendre en rente d'autres terres pour la saison prochaine).

SITUATION - TERRAINS - IRRIGATION :

Les trois-quarts de ces terres sont situées au S-E de la Commune, au quartier dénommé tantôt ST CHRISTOPHE, du vocable d'une chapelle qui s'y dressait au Moyen-Age, (carte au 1/20 000 de l'I.G.N., feuille VALREAS A) tantôt BOINIERS, c'est à dire, BOIS NOIR (plan cadastral de 1810). Ce sont des terres assez argileuses, ce qui est rare dans la plaine de DONZERE-PIERRELATTE. La carte géologique (feuille Orange) indique "terrasses würmiennes".

Mais M. ARMAND exploite aussi des terres voisines du Rhône, quartier des ILES et de PLANARIS. Certaines sont légères, fertiles, d'autres très sableuses, médiocres. "Ce sont des alluvions modernes dont la composition pétrographique varie en fonction des apports latéraux" (Carte géologique, feuille Orange).

A ces différences de nature de sol viennent se superposer les différences de possibilité - ou d'impossibilité - d'irrigation. Les goulottes (1) du bas service (2) su système d'irrigation du Bas-Tricastin passent par là. On peut également utiliser le contre-canal (qui longe le canal de DONZERE-MONDRAGON), la BERRE et le puits de la ferme. Le moteur d'un tracteur entraîne une pompe, et M. ARMAND arrose ainsi, par aspersion, 7 ha. Cette irrigation a permis certaines cultures (maïs pour semence, tomates, melons, ...) qui eussent été impossibles dans des terres sèches ; elle a permis également un système intensif de culture sur certaines parcelles (2 récoltes dans l'année).

CULTURES PRATIQUEES - RESULTATS - COMMERCIALISATION :

EN 1973 : (1) CEREALES :

-blé dur : 20 ha (soit la moitié), rendement : 32 q/ha, vendu à la Coopérative de MONTELIMAR (silo de DONZERE) qui expédie aux sémouleries de MARSEILLE.
-orge : 4 ha, rendement : 45 q/ha, vendu à la Coopérative de MONTELIMAR.

(2) CULTURES SARCLEES (irriguées toutes les fois que possible)

a/ (cultures sarclées habituelles) :

-sorgho (daris) (3) : 4 ha, rendement : 70 à 80 q/ha, vendu à la Coopérative de MONTELIMAR (silo de DONZERE)
-maïs (grains) : 4 ha, rendement : 80 q/ha, vendu à la Coopérative de MONTELIMAR (silo de DONZERE)
-maïs (semence) : 2 ha, rendement : 20 q/ha, cultivé sous contrat avec la Maison Thézier (Valence) qui effectue de nombreux contrôles.
-melons (sous plastique) : 2 ha, rendemant : 20 t/ha, vendus à des grossistes sur les marchés de BOLLENE ou PIOLENC.
-tomates (Marmande et Roma) : 1 ha, rendement : 40 t/ha. vendues à la Coopérative de CAMARET qui fournit les bacs pour le ramassage.

b/ (cultures sarclées nouvelles) cultivées par contrat avec la Coopérative Drômoise qui se chargeait du ramassage (par machine) et de l'écoulement (vers l'usine de surgélation BOIRON de DONZERE) :
-pois (petits) : 3 ha, rendement : 4 t/ha (écossés), très bons résultats.
-haricots : 1 ½ ha. Rendemant : 4 t/ha, mauvais résultats (machine pas au point).

EN 1974 : compte tenu des résultats de la saison dernière :
-blé dur : 28 ha
-sorgho : 6 ha
-tomates : 2 ha
-maïs : (semence) 2 ha
-melons : 1 ha

REMARQUES :

-1/2 ha de vigne sert à la consommation familiale ;
-peut-être essaiera-t-on du fenouil (pour graines) des propositions très intéressantes ayant été faites ;
-pas d'élevage dans cette exploitation. (Les seules exploitations du voisinage pratiquant de l'élevage -ovins Préalpes/Southdown- sont celles situées à proximité de bois ou de landes).

CONCLUSIONS :

Les cultures sont sans cesses nuancées, rajustées pour suivre les possibilités de commercialisation. A noter l'importance des Organismes Coopératifs pour la commercialisation des produits. On utilise volontiers le système des contrats qui assurent l'écoulement des récoltes.

La microrégion est tiraillée entre l'influence des centres situés plus au nord et celle des centres plus au sud ; cependant, les cultures y sont plutôt méridionales.

MOYENS DE CULTURE :

Les assolements traditionnels ont été abandonnés : beaucoup de cultures sarclées, pas ou presque pas de légumineuses : on n'en a pas besoin puisqu'on ne fait pas d'élevage et les engrais remplacent en partie leur action fertilisante. Certaines années, on introduit un engrais vert (vesce).

Les traitements sont nombreux et varient suivant les cultures. (Une année, M. ARMAND s'est entendu avec deux voisins pour faire traiter des colzas par hélicoptère. Les résultats ont été excellents ; mais les lignes électriques empêchent souvent l'emploi de ce système).

La charge des engrais représente dans cette exploitation un chiffre important.

Mécanisation-Motorisation : seuls, les ramassages se font à la main -et encore, pas toujours-.

M. ARMAND possède personnellement 2 tracteurs (70 CV et 30 CV) pouvant tirer divers engins : charrues bisocs, herse, griffons, koskilde (griffon vibrant), disques cultipaker, planteuse de tomates, remorques à bennes, semoirs..., Il s'est entendu avec 2 voisins pour acheter en commun un semoir à 4 rangs (Ebra).

Pour des travaux qui demandent beaucoup de précision (par exemple pour semer le maïs-semence) ou pour des travaux qui nécessitent un gros matériel pendant peu de temps (moisson), M. ARMAND fait appel à des entreprises spécialement équipées. On a vu que certains contrats comportent le ramassage par des machines de l'organisme concerné.

Le souci constant est d'acheter des engins efficaces et rentables, étant donné l'usage qu'on en fera et la superficie des terres.

MAIN D'OEUVRE :

La mécanisation poussée permet de n'utiliser qu'une main d'oeuvre permanente réduite à M. ARMAND et son fils aîné. Pour certains travaux (castrage du maïs) et pour le ramassage des tomates et des melons, quelques personnes (en général des femmes) sont embauchées. *

CONCLUSIONS :

Cette exploitation nous apparaît :
-traditionnelle par sa création lente, par ajouts successifs, par la pratique de la polyculture, par l'emploi de main d'oeuvre essentiellement familiale,
-mais moderne par la variation constante des procédés et des cultures, variation qui demande une attention jamais relâchée, à l'affût des nouveautés techniques et surtout des mouvements sur les marchés nationaux et internationaux des différents produits agricoles.

On pourrait croire à un genre suranné, dépassé, sclérosé. En réalité, il demande plus de jeunesse d'esprit, plus d'intelligence que beaucoup pour cette permanente adaptation aux conditions de la vie.

* Les autres enfants travaillent à l'extérieur.
Mme ARMAND et sa belle-soeur, Melle ARMAND, s'occupent d'un hôtel (chambres et petits déjeuners) que M. ARMAND a fait construire sur un terrain qu'il possédait en bordure de la RN7.

(1) et (2) GOULOTTES :

Canalisations aériennes du système collectif d'irrigation du BAS TRICASTIN, en béton, à fond demi-cylindrique ou plat, franchissant les chemins en siphons, et amenant par gravitation l'eau du château d'eau vers les terres plus basses, (bas service). Le haut service, au niveau supérieur, est desservi par des canalisations souterraines aboutissant dans les exploitations à des bornes, pourvues d'un compteur, qui peuvent déverser l'eau sous pression.

L'entretien des GOULOTTES est très difficile, et les contraintes d'utilisation de l'eau souvent critiquées.

(3) DARIS :

Variété de SORGHO (graminée à épi) à rendement rémunérateur, qui ne craint pas la sécheresse, peut passer à la batteuse, ne colore pas la viande des volailles nourries avec ces grains.

UNE VILLA GALLO-ROMAINE à SAINT PAUL LES ROMANS

Notre Collègue M. VIGNARD, professeur à ROMANS, qui a fouillé cette villa avec toutes les autorisations légales et une grande compétence, de 1964 à 1970, avait présenté à l'AUED les premiers résultats de ces fouilles en 1965 (voir notre bulletin N° 11 du 1er semestre 1966). Il peut maintenant exposer l'ensemble au public, au Musée de ROMANS, rue Ste Marie, (ouvert tous les jours, sauf les Lundis, et Dimanches matin, de 10 à 12 H et 15 à 18 H) sans doute pendant la durée de cette année. Un ensemble important, dont M. VIGNARD peut être fier.

Tous les établissements scolaires de la circonscription ont été informés et on peut prévoir que les visites seront fructueuses :

1/ le sujet intéresse les jeunes : "Quelques aspects de la vie quotidienne dans notre région à l'époque gallo-romaine".

2/ Autant que le choix des objets exhumés, reconstitués, photographiés ou présentés en maquettes, les méthodes, en particulier les comparaisons proposées avec des faits postérieurs de civilisation, et même actuels, sont celles d'un enseignement moderne de l'histoire dans nos classes.

Un guide de 15 pages, précis et clair, aide beaucoup à la visite. Vous pouvez le demander, moyennant une participation de 2 F en .timbres-poste à M. VIGNARD "Les Mignots" CLERIEUX 26260 SAINT DONAT/L'HERBASSE.

Un petit domaine agricole de Plaine (près de ST PAUL)

Cette fiche et ce plan se rapportent au domaine décrit dans le Bulletin N° 4-1973, qu'on comparera utilement aux 2 domaines ci-dessus. Cette présentation peut aussi aider nos collègues à étudier un domaine typique dans leur propre région.

(I) SITUATION-TERRAINS-EAUX- Bord d'une vallée alluviale à l'Est de ST PAUL, débouchant vers la Plaine - une pente gréseuse boisée proche - un ancien bassin alimenté par les inflitrations à travers le plateau - limite de la zone équipée pour l'arrosage (eau pompée à PIERRELATTE dans le Canal de dérivation du Rhône)

(II) CONTENANCE-STRUCTURE : 11 ha seulement - Ensemble allongé de nombreuses parcelles aux formes irrégulières (remembrement à l'Ouest, mais non à l'Est où les bois sont de faible valeur).

(III)

CULTURES "SECHES"	CULTURES IRRIGUEES OU IRRIGABLES
-1 ha d'asperges sur sol sableux	-2 ha de luzerne
-2 ha ½ de vignes (1) (VDQS)	-½ ha de pré
	-½ ha de maïs
	-3 ha ½ de blé et orge
	-1 ha de légumes de plein champ
3½ ha	7½ ha

← En assolement Rotation sur 2 ou 3 ans

(IV) UN TROUPEAU de 30 à 35 moutons et brebis élevés à l'étable

(V) MAIN D'OEUVRE : le propriétaire exploitant et sa femme - Un appoint de main d'oeuvre pour la récolte et l'emballage des asperges

(VI) CHARGES CROISSANTES DE L'EXPLOITATION : entre 1966 et 1971 : le prix des engrais passe de 2790,80 F à 3336,40 F ; des traitements, de 158,75 F à 1308,05 F.

(VII) REVENUS MEDIOCRES pour un travail pénible et absorbant : 12 à 16 h par jour pour le ménage exploitant. Or le prix des légumes est resté presque constant depuis 10 ans : 20 à 23 centimes le KG de tomates traitées par la coopérative de CAMARET (2). On a pu évaluer le salaire horaire à 2,30 F en 1966, 3,20 F en 1969, 4 F en 1971, et à 1350 F par mois en moyenne le salaire familial (2 personnes).

---

(1) Rectificatif au paragraphe "vigne p 23-Bulletin N° 4-1973" Dans les zones de vins de qualité supérieure, les surfaces plantées ne sont plus constantes

(2) Suite à une remarque d'un lecteur concernant les difficultés d'écoulement de la récolte de tomates pour les petits exploitants (voir p 22 notre Bulletin), Mme CROS se trouve d'accord avec le représentant de la M.O.D.E.F. (association de petits exploitants) qui constate effectivement les difficultés pour la coopérative de CAMARET d'absorber cette récolte dans de bonnes conditions.

PLAN D'UN PETIT DOMAINE AGRICOLE DU TRICASTIN

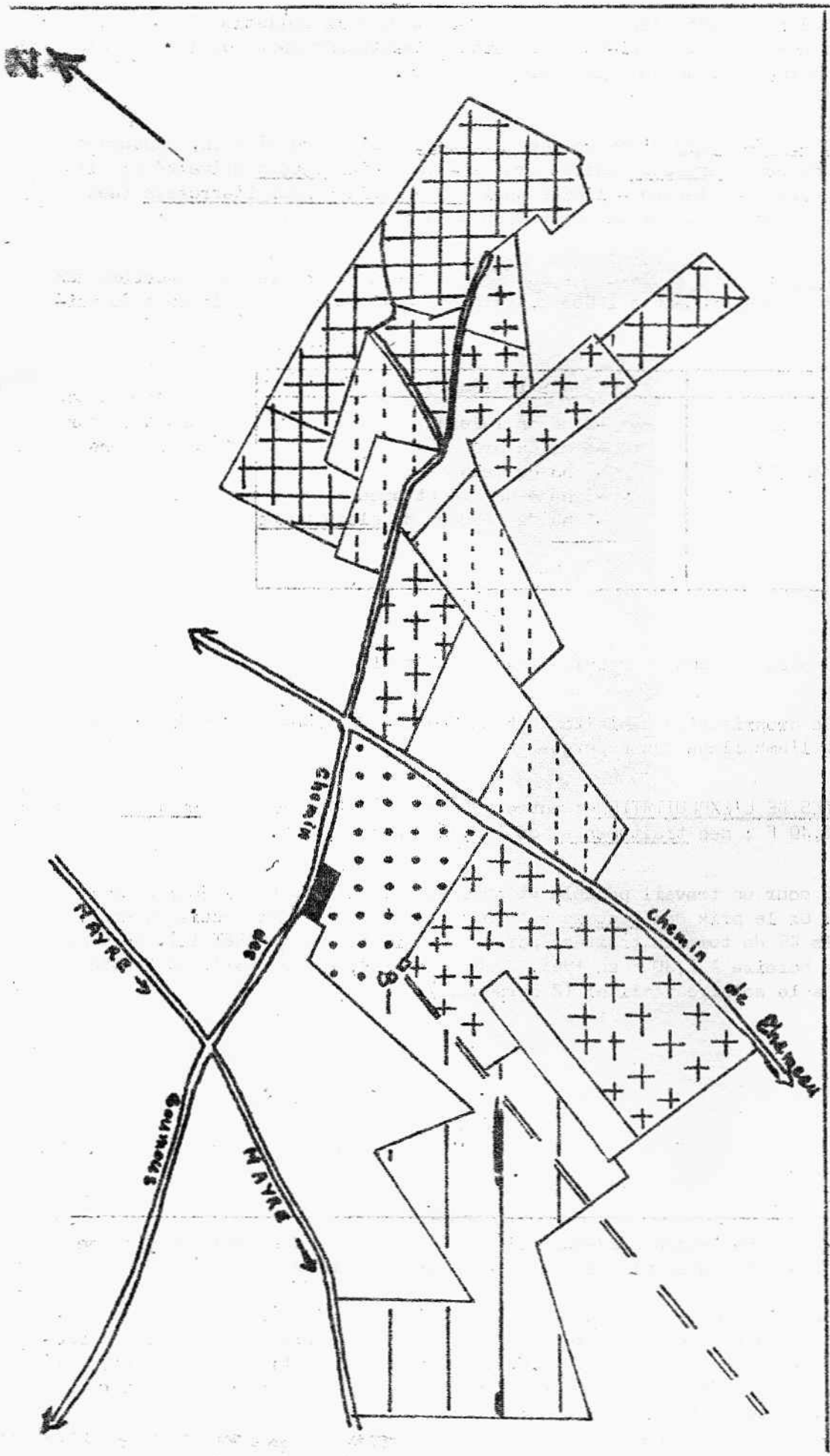

Légende :

- ferme : bâtiments
- a bassin
- écoulement du bassin
- légumes de plein champ + céréales + luzerne.
- vigne
- asperges
- pré
- bois
- Rayre = ruisseau temporaire
- appartient à d'autres domaines

échelle :

1/4000

BOURG-SAINT-ANDEOL

Née du Rhône, nourrie et parfois saccagée par lui, grandie sur la rive droite plus propice aux établissements portuaires et à la protection stratégique, BOURG ST ANDEOL garde encore le reflet de sa splendeur passée et conserve un attrait fructueux non seulement pour les gens du Vivarais, mais aussi pour leurs voisins du Tricastin.

Déjà, connue parmi les villages de l'Helvie, elle comprenait avant notre ère une agglomération sur les rochers de la partie méridionale actuelle (Bergoiata) et une autre sur la rive gauche (à l'emplacement du quartier Ste Foy) Bergoiata-le-Haut, jumelage fréquent au bord du fleuve qui permettait la sécurité de la traversée et une éventuelle variété de l'exploitation des sols. Bergoiata-le-Haut semble avoir disparu dès le IXème siècle, sans pour cela qu'aient ralenti les relations entre les deux rives.

Bergoiata-le-Bas continua sa croissance, tant par l'activité entretenue sur le Rhône, que par l'animation de la voie romaine de LYON à NARBONNE sur laquelle elle était fixée. Comme il arrive souvent à ces cités closes, sans cesse construites et reconstruites sur les ruines des siècles précédents, -les vestiges antiques sont rares et les découvertes fortuites. Cependant, on a la certitude de l'existence de temples romains dans le Bourg même, dédiés notamment à MARS et à JUPITER. Au-dessus de la Fontaine de TOURNE, on voit encore un haut relief révélant l'offrande au dieu MITHRA.

Rappel exceptionnel de cultes orientaux venus avec les légions romaines -attestés chez nous par les inscriptions de VAISON et de LA BATIE MONTSALEON-, il s'insère sur une falaise garnie de lierre, au-dessus d'une source vauclusienne aux eaux étonnamment limpides. La Grotte des Fées, toute voisine, a disparu. Ainsi se retrouvaient, en un même lieu, le mythe de la vieille Gaule et celui de la lointaine Asie, au môment même où les premiers prosélytes chrétiens remontaient le fleuve.

Le nom actuel de la ville dut apparaître au début de notre ère (Burgus ou Burgum). Le martyre du sous-diacre Andéol (208) et son inhumation par une chrétienne gallo-romaine, la paix religieuse du IVème siècle, la construction de l'église ST POLYCARPE destinée à abriter le tombeau du Saint, attirèrent sur la ville la ferveur des pélerins et sa dédicace.

Les invasions barbares du Vème siècle, en détruisant ALBA et son évêché, donnent à VIVIERS, nouvelle capitale du diocèse, une forte notoriété, et BOURG ST ANDEOL, sa voisine, bénéficiera de son rayonnement. Fief concédé aux évêques par les Empereurs germaniques, tôt assurée de franchises, résidence secondaire, puis principale des prêlats pendant plusieurs siècles, enrichie par le trafic intense de la route et de la batellerie dû à la présence du St Siège en AVIGNON, ravagée par les guerres religieuses et les pestes, la ville ne s'en remet pas moins grâce à la ténacité de certaines familles bourgeoises actives et bien en cour.

La fin du XVIIème et le commencement du XVIIIème marquent une forte reprise de l'activité commerciale : le port reçoit de BOURGOGNE et de FRANCHE-COMTE le blé de barque qu'on entasse dans ses entrepôts, les vins du MIDI et des coteaux du VIVARAIS. On traite sur place les peaux, la laine, la soie. En 1731, BOURG ST ANDEOL est la plus grande ville de la Vallée du Rhône, entre AVIGNON et VIENNE ; sa population est le double de celle de PRIVAS, de TOURNON ou d'AUBENAS. La ville, qui ne peut s'étendre en ses remparts, s'agrandit au Nord, au Sud et à l'Ouest.

Déjà riche de belles demeures, dès le XVIème siècle elle voit se multiplier les hôtels particuliers, les églises, les Institutions confessionnelles. Même si les guerres religieuses et le bombardement du 15 AOUT 1944 ont détruit ou détérioré nombre d'édifices, les rues anciennes nous offrent des souvenirs élégants ou somptueux de l'opulence de l'aristocratie locale, de la bourgeoisie marchande, de la cour épiscopale.

Il ne nous sera pas possible de visiter en détail ces témoignages d'un passé si animé. Du moins, essaierons-nous de présenter les plus marquants.

Le sarcophage contenant les restes de ST ANDEOL fut abrité sous une chapelle (ST POLYCARPE) qui subit dévastations et transformations jusqu'à devenir lieu de réunion après la Révolution, puis auberge : STENDHAL, Georges SAND, MUSSET, Victor HUGO, y logèrent. Ce monument modeste possède une crypte à trois alvéoles concentriques qui pourrait bien être d'époque mérovingienne.

L'Eglise ST ANDEOL fut construite sur l'emplacement d'un premier sanctuaire élevé en 858, sous le vocable de ST ETIENNE et ST JEAN. Reconstruite au XIIème siècle, avec une nef à quatre travées, transept, choeur en hémicycle, donnant sur deux chapelles également en hémicycle, s'ouvrant sur les bras du transept, elle avait pour particularité une seconde abside, à l'Ouest, avec entrée principale au Midi, par une porte latérale. (cf. La Baume de Transit et la Garde Adhémar). Le campanile a été élevé en 1529 pour y loger une cloche. L'abside orientale fut démolie en 1717 et la façade refaite dans le style dit "Jésuite". C'est dire que son allure extérieurs surprend par son manque d'harmonie. L'intérieur a dû également subir de fréquentes réparations, pas toujours heureuses, mais qui ont du moins permis sa consolidation. Le sarcophage qui contint le corps de ST ANDEOL -à l'origine tombeau d'un enfant- autrefois sous le maître autel, est actuellement exposé dans une des chapelles latérales.

L'Hôtel NICOLAY, malgré les dégradations qui l'ont atteint, reste un beau spécimen de la Renaissance. La famille des NICOLAY, d'abord marchands, puis administrateurs et juristes, arriva à de hautes charges sous Charles VIII et Louis XII. Leur demeure de BOURG ST ANDEOL, entretenue et restaurée, présente une façade à galeries, une tour à huit pans avec fenêtres à meneaux, dont l'escalier à vis est à noyau hélicoidal et à rampe moulurée.

Les hôtels de BRUNEL DE LONGEVIALLE, de GABRIAC, DOIZE -ce dernier surtout avec ses appartements en double (été et hiver) et ses pièces richement ornées et meublées, semblent délimiter l'ancien quartier aristocratique.

Le Palais des Evêques, construit au-dessus du Rhône, est aujourd'hui sans grandeur tant il a souffert du temps et des hommes. Les évêques de VIVIERS, seigneurs du lieu, en firent d'abord une résidence temporaire, puis l'habitèrent en permanence de 1602 à 1742. Il abrite actuellement une congrégation.

En errant au fil des rues, on retrouve bien d'autres traces, plus modestes peut-être, des familles aisées du négoce : portes, arcades, escaliers, fontaines, belles moulures sur des façades presque sordides, fenêtres à meneaux de pierre du haut desquelles personne ne regarde plus.

Au long des quais, exhaussés, élargis, le Rhône amaigri garde encore quelque présence. Les façades anciennes se souviennent du bac qui le traversait cent fois le jour, du pont suspendu à péage et de toute une animation de pêcheurs, de mariniers, d'oisifs qui en faisaient le quartier le plus vivant de la petite ville. Un pont récent, audacieux et élégant, efface d'un élan tout ce passé, froid et comme anachronique...

L'on peut atteindre le Champ de Mars (à la rencontre de la N 86 et de la D 4 qui mène à VALLON) où un grand parking permettra le rassemblement, soit par la rive droite (N86) soit par la rive gauche (N7) jusqu'à PIERRELATTE. Dans la courbe de la déviation qui contourne cette ville, on prendra à l'Ouest la D 13 qui traverse le Rhône : nous vous recommandons cet itinéraire qui permet d'avoir une vue magnifique sur BOURG ST ANDEOL avec la nette répartition des quartiers anciens et des zones nouvelles de construction. En raison de l'importance du trajet et de la durée des visites, veuillez être très exacts au rendez-vous : 9 H. M. SALAVERT, notre guide, nous y recevra.

Nous prendrons ensuite la D4. A 5 KM environ, nous nous arrêterons à la table d'orientation qui domine toute la plaine. Melle BERNARD fera un exposé sur le site.

Par les charmants bois du LAOUL, puis la sèche garrigue du plateau, nous atteindrons ST REMEZE et son vignoble, ses champs de lavandin, puis ce désert occidental du plateau, autrefois cultivé, comme en témoignent encore des landes limitées et les spectres inquiétants de ces ruines de fermes forteresses aux murs de pierre grise, aux rez-de chaussée aveugles.

L'arrivée sur VALLON et son riche bassin se fait presque sans transition. Un vieux pont enjambe l'IBIE dont les eaux d'un bleu profond mirent sans complaisance un opulent dépôt d'ordures. Le vignoble, entretenu comme un jardin, est ici roi. A la sortie Sud-Ouest de la petite ville, nous rencontrerons la N 579 qui mène à BARJAC, après ces pittoresques villages de SALAVAS et de VAGNAS. Comme dans les environs de ST REMEZE, il semble qu'ici aussi, on remette des terres en cultures.

A peine entrés dans BARJAC, nous prendrons à gauche la petite route (D 176) qui va sur ORGNAC. A mi-chemin, sur la gauche, peu après la grande borne qui marque les dolmens, nous aurons un chemin qui arrive au champ des fouilles conduites par M. HERITIER, qui nous les présentera.

Nous rejoindrons ensuite le lieu fixé pour le déjeuner en signalant que dans ces régions si agréables, les amateurs de pique-nique seront favorisés. Après le repas, la route nous conduira par les vergers et les champs jusqu'à la rive gauche, où Melle PELOUX nous intéressera à des aspects variés de la région des GRANGES GONTARDES et de DONZERE.

Les routes que nous suivrons ne sont ni difficiles, ni dangereuses, mais elles sont peu larges et nous devons à plusieurs reprises couper d'autres voies. Compte tenu de notre nombre et de la circulation dominicale, soyez très prudents. Notre horaire est établi sur une vitesse moyenne modérée. En cas de retard ou d'incident, soyez sans inquiétude : quelqu'un vous attendra, et tout sera d'ailleurs bien signalé.

SORTIE du 11 MAI

Itinéraire - Programme

1	RENDEZ-VOUS à BOURG ST ANDEOL -Champ de Mars- entre (prière d'être exact)	8 H 50 et 9 H 00
2	VISITE DE LA VILLE, guidée par M. SALAVERT, et rapide observation du bas-relief rupestre de TOURNES	9 H 00 à 10 H 00
3	A 6 KM sur la route de ST REMEZE, Arrêt à la table d'orientation et commentaires de Melle BERNARD	10 H 10 à 10 H 25
4	Sans arrêt, par VALLON et BARJAC, jusqu'au chantier de FOUILLES ORGNAC III : visite guidée par M. HERITIER (les retardataires qui n'auraient pu être à BOURG ST ANDEOL, devraient être à 11 H 15 à l'entrée du chantier).	10 H 25 - 11 H 20
5	REPAS FACULTATIF EN COMMUN à l'HOTEL RIEU à ORGNAC ou : temps libre pour ceux qui choisiraient : -soit de pique-niquer près de l'Hôtel (tables offertes) -soit entre ORGNAC et ST MARTIN D'ARDECHE, d'où ils seraient invités à remonter la route touristique des gorges jusqu'au 1er ou 2ème belvedère : très belle vue sur la partie aval du canon.	12 H 30 - 14 H 00
6	RENDEZ-VOUS de toutes les voitures à BOURG ST ANDEOL -Champ de Mars entre	14 H 45 - 15 H 00
7	DU BOURG à GRANGES GONTARDES	15 H 00 - 15 H 20
8	POSSIBILITE de VISITE DU PETIT MUSEE ARCHEOLOGIQUE des GRANGES (numismatique et céramique) et (ou ?) aux caves du domaine viticole de la COMBE ELISSAS	jusqu'à 16 H 00
9	à DONZERE visite guidée de la ville par Melle PELOUX	

N.B. Des précisions sur le programme de l'après-midi seront données le matin à l'arrivée à BOURG ST ANDEOL

Veuillez signaler à M. PEYRARD, route de Montélimar à LORIOL, votre inscription pour le repas à l'Hôtel d'ORGNAC, entre le 1er et le 4 MAI.

Menu : Hors d'oeuvre-Entrée-Viande-Légumes-Fromage-Dessert-Vin-Café-(Service compris)
(le tout : 18 F)